Propositions de l'atelier :

Comment mobiliser les exploitations agricoles pour les apprentissages?

Résumé

Les orientations du plan « enseigner à produire autrement » peuvent être considérées comme l'occasion de réhabiliter les exploitations et ateliers technologiques des établissements comme lieux potentiels de formation et de justifier, dans une période de « changement de paradigme », la place et le rôle majeur que ces structures peuvent jouer pour accompagner des (futurs) professionnels agricoles vers l'agro-écologie.
L'atelier 2 invite à s'interroger sur les conditions de mobilisation de ces exploitations agricoles pour les apprentissages, dans un contexte *a priori* favorable du fait des objectifs du plan EPA (rénovation des référentiels, contribution des exploitations au « produire autrement »). Nous partirons du principe que cette mission de formation ne peut-être l'affaire d'une seule partie des acteurs des EPLEFPA (DEA et équipe de salariés ou enseignants et formateurs…) et qu'elle demande une mise en dialogue et une construction collective concertée de la visée formative et éducative et d'une réflexion sur le potentiel pédagogique de cet espace et ressource que constitue l'exploitation.

Animation

Isabelle GABORIEAU. Chargée de mission Pédagogie – CEZ Bergerie nationale de Rambouillet
Béatrice DEGRANGE. Chargée d'études Agrosup Dijon

Etablissements participants

EPLEFPA de Rouffach-Witzemheim (68)

Titre de l'action : Expérimentation de nouvelles pratiques pédagogiques en bac pro CGEA pour favoriser l'ancrochage des jeunes

Témoins : Thomas BARADEL enseignant d'agronomie et Jean-Marc THIERY, enseignant en agrio-équipement, coordinateur de la filière bac pro et représentant Luc-Olivier WALDMEYER, directeur d'exploitation agricole et Jérôme FONTAINE, direction adjoint

LEGTA de Fontaines (71)

Titre de l'action : "Comment mieux valoriser les stages sur l'exploitation agricole du lycée de Fontaines"

Témoin : Joris DEVILLE, enseignant en gestion, BTSA ACSE avec la participation de et Sonia DESSERPRIT , coordinatrice du Bac pro CGEA

Participants aux ateliers

Renée HEIM, directrice adjointe EPLEFPA de la Lozère
Léna LEDUCQ, DRAAF-SRFD Pays de la Loire
Isabelle PELEGRIN, Directrice exploitation agricole EPLEFPA Louis GIRAUD
Laurent PETAT LENOIR, Directeur adjoint de l'EPLEA Mancy à Lons le Saunier
Paul-Henri SCHRAEN, Directeur exploitation EPLEFPA-DURDAT-LAREQUILLE
Mireille TROUPEL, DGER, POFE
Marc CHASTAGNIOL, EPLEFPA de Châteauroux
Armelle LEVASSEUR, Documentaliste, EPLEFPA de Saint Joseph, La Réunion
Sophie ROBION, DRAAF-SRFD Nouvelle Aquitaine

Isabelle SAUVAGE, EPLEFPA de Nîmes, Atelier de pédagogie personnalisée de Vauvert
François SECONDI, DRAAF-SRFD de Corse
Yann BERRE, Directeur Adjoint LEGTA de Guingamp-Kernelin

Problématique de l'atelier

En quoi le travail collectif permet de mobiliser l'exploitation agricole de l'établissement au bénéfice des apprentissages ?

Pour éclairer cette question, nous avons échangé autour des questions suivantes :
- En quoi le travail en collectif est nécessaire aux apprentissages des apprenants ?
- Sur quels objets le travail collectif doit-il porter pour favoriser ces apprentissages ?
- A quelles conditions ce travail collectif peut-être efficace dans le temps ?

Synthèse

- En quoi le travail en collectif est nécessaire aux apprentissages des apprenants ?

- **Culture partagée et dialogue nécessaire entre différentes sphères** (technique, pédagogique, éducative, fonctionnelle-organisationnelle…), seul moyen de construire, concevoir une **EA/AT pensée « *comme véritable centre de formation* » et reconnue comme tel** (Conseils régionaux) => nécessite une certaine proximité géographique
- **Visée éducative professionnalisante** ; capacités professionnelles à acquérir **notamment pour les hors cadres familiaux ou apprenants issus de filières générales**
- **Accompagnement de la transition agro-écologique & réforme capacitaire** (travail d'explicitation des pratiques)
- **Question de motivation, d'ancrochage** (cohérence d'un établissement) pour les jeunes

- Sur quels objets le travail collectif doit-il porter pour favoriser ces apprentissages ?

- **Mini-stages** (organisation, durée, objectifs, encadrement, diversité des activités… fonction du diplôme et fonction des compétences initiales des élèves… dans la valorisation qui en faite en cours : ***« Ce qui change ce n'est pas le contenu du mini-stage mais le comment on le retravaille en cours »***)
- Revaloriser la pratique - **place et contenu des TP**
- **Projets avec les apprenants** (questionnement, hypothèses de solutions,…)
- **Travail collectif autour des référentiels** (pro, capacitaire, de formation), notamment mise en // des fonctions productives, éducatives voire capacitaires
- **Approche métier** (anticipation « hors champ traditionnel ») : ex. BTSA ACSE en situation de vente directe

- A quelles conditions ce travail collectif peut-être efficace dans le temps ?

- **S'engager** : « *Passion* » (à gérer, chronophage mais nécessaire) => temps de coordination affectés (tiers-temps…) **collectivement** (direction : « co-pilote ») rôle du directeur/trice-adjoint/e : fonction de soutien et relation de confiance
- **Reconnaître et donner de la « valeur à »** (valuer/évaluer) => des apprenants (ex. badge de compétences), des salariés, DEA, enseignants-formateurs
- **Être formés** (formations spécifiques: dys, neurosciences…), **être suivis** (réassurance, ex. dérogation pédagogique), **être accompagnés** (dans le temps, sur le projet global et son évaluation) des salariés, DEA notamment « sortant d'école », enseignants-formateurs, direction
- **Formaliser** (les objectifs, les modalités, les résultats…) **et donner à voir notamment aux parents d'élèves**
- **Assumer les impacts sur le fonctionnement de l'établissement**
- **Créer des espaces-temps formels** (réunions régulières, fixes, libres et libérées des contraintes, animées, cadrées) **et informels** (conf. Mélagri)
- **Temps dédié pour la coordination** (décharges)